

LE PARCOURS DU COMBATTANT DE L'ACCORD UE-MERCOSUR



Membres de l'équipe d'Entraide et Fraternité - Vivre Ensemble à l'occasion de la mobilisation virtuelle contre l'accord UE-Mercosur en juin 2020.

Hélène Capocci

Novembre 2020

Ces dernières semaines, les lignes de l'accord de commerce UE-Mercosur sont en train de bouger. Cette année encore, l'Amazonie est assaillie par les flammes. L'Institut national de recherches spatiales (INPE) enregistre une hausse de 14% du nombre de foyers d'incendies entre janvier et septembre par rapport à 2019. Alors que la pression internationale augmente sur le président brésilien J. Bolsonaro, condamnant son mépris de la cause environnementale, le Parlement européen prend les devants en refusant l'accord commercial en l'état, tandis que l'accord de gouvernement Vivaldi ne permet pas une ratification de la Belgique.

« Au feu ! », une fois encore

La fin de l'été devient un sinistre rendez-vous annuel des écologistes et des défenseurs des peuples autochtones au Brésil qui voient leur lieu de vie partir en fumée en raison des feux qui déciment l'Amazonie. Alors que l'an passé, l'attention médiatique criait haro sur les records dévastateurs des incendies, l'édition 2020 enregistre des résultats pires encore. **Rien qu'en septembre, 32 017 foyers d'incendie ont été détectés en Amazonie, soit une hausse de 61 % par rapport à septembre 2019.** Au total, l'INPE enregistre pas moins de 76 030 foyers entre janvier et septembre 2020, ce qui correspond à une hausse de 14% depuis l'an passé.

L'accord de libre-échange UE-Mercosur¹ constituerait-il un outil politique pour réduire ces impacts néfastes avérés du commerce international ? Malgré les tentatives de la Commission européenne de nous en persuader, le banc des convaincus semble se clairsemer à l'image de la forêt amazonienne.

Deux-tiers des importations actuelles de l'Union européenne en provenance du Mercosur concernent des ressources agricoles et minières. Ces secteurs sont également ceux qui portent fortement atteinte à l'environnement et qui concentrent un grand nombre de violations de droits. Or, le traité de libre-échange UE-Mercosur prévoit une libéralisation partielle, voire totale, de produits à hauts impacts environnementaux comme la viande, le soja ou la canne à sucre nécessaire à la production d'éthanol. La réduction ou suppression des droits de douane a pour but d'augmenter les échanges entre les parties, et donc la production des biens échangés. Cela aura inévitablement un effet considérable sur la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre. Pour le soja uniquement, ce sont 13 millions d'hectares qui sont cultivés dans le Mercosur à destination de l'Union européenne. Or, seuls 13% de ces 13 millions d'hectares proviennent de filières ne contribuant pas à la déforestation².

La ruée meurtrière vers les ressources

Par ailleurs, cette ruée vers les ressources productives induit également des conflits sociaux pour le contrôle des terres et de l'eau notamment. Un de nos partenaires brésiliens, **la Commission pastorale de la terre relève que les conflits fonciers ont doublé en dix ans, alors que ceux concernant l'eau ont quadruplé.** La présidence de Jair Bolsonaro, qui préfère manifestement l'exploitation commerciale des ressources naturelles à leur préservation, a accéléré cette tendance. Entre 1985 et 2019, 1 973 personnes ont perdu la vie au Brésil dans ces conflits en milieu rural. Cela revient à plus d'un décès par semaine pendant 35 ans, pour 70% desquels aucune suite judiciaire n'a été donnée.

¹ Plus d'infos sur l'accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) sur le site d'Entraide et Fraternité : <https://www.entraide.be/+-mercotur-+>

² Fritz T., *Accord UE-Mercosur: Risques pour la protection du climat et les droits humains*, 2020, disponible sur : <https://www.entraide.be/risques-pour-la-protection-du-climat-et-les-droits-humains>

Dans une **lettre signée par 152 évêques brésiliens cet été**³, les autorités ecclésiastiques, inquiètes face à la gestion de la crise sanitaire par Bolsonaro et l'hécatombe économique qui vient, appellent à une réaction solidaire internationale. Sont dénoncées une incapacité et une incompétence des autorités fédérales qui gardent les yeux rivés sur « *une économie qui tue, centrée sur les grands groupes qui concentrent les revenus et les groupes financiers* », sans prêter attention à l'aggravation des conditions de vie des plus pauvres (comme les autochtones ou les habitants des périphéries urbaines).

L'Union européenne complice ?

L'union européenne, chantre des droits humains et de la protection de l'environnement, peut-elle raisonnablement soutenir un tel accord ?

Celui-ci ne contient nullement les garde-fous nécessaires pour éviter les pires conséquences des crises affectant le Brésil. Alors que l'Union européenne révisé sa politique commerciale afin qu'elle corresponde davantage aux exigences de relance économique post-covid, mais aussi aux attentes des citoyens en terme d'ambition climatique, d'impacts sur la qualité des produits et le développement durable, il est fondamental de pointer du doigt les graves manquements de cet accord. Tout nouvel accord devrait impérativement comporter un chapitre sur le développement durable contraignant assorti d'un mécanisme de sanction, la ratification par les parties des normes fondamentales de l'Organisation mondiale du travail et des engagements climatiques internationaux, un système de traçabilité fiable et de contrôle des marchandises importées qui assure le respect des normes sanitaires et phytosanitaires européenne⁴.

Nos préoccupations entendues : des bonnes nouvelles politiques !

Heureusement, plusieurs signaux montrent que nous sommes peu à peu entendus. La mobilisation des citoyens et de la société civile fait progressivement écho dans les arènes politiques à différents niveaux, et cela entraîne des résultats.

Au niveau national

En attendant la présentation des résultats d'une étude tant attendue sur les impacts de l'accord commercial sur l'économie belge, nos autorités doutent de plus en plus du bien-fondé de l'accord dans sa globalité. Tantôt pour protéger l'agriculture familiale, tantôt pour réclamer davantage de garanties sur le respect des droits humains, sociaux ou des engagements environnementaux et climatiques, des positions fortes se font entendre. La Wallonie a énoncé son opposition catégorique à la signature de l'accord dès le début 2020. Le gouvernement bruxellois a annoncé cet été ses conditions pour la signature éventuelle de l'accord alors que le Parlement bruxellois travaille sur un projet de résolution rejetant l'accord en l'état. Le Parlement fédéral est lui aussi régulièrement l'arène de vives discussions sur ce sujet.

La coalition Vivaldi contre l'accord UE-Mercosur ?

³ « Lettre au peuple de Dieu » : <https://www.entraide.be/lettre-au-peuple-de-dieu>

⁴ Voir la position de la société civile réunie dans la coalition belge *Stop UE-Mercosur* : <https://www.entraide.be/stop-a-l-accord-commercial-ue-mercotur>

Au niveau belge, l'Accord de gouvernement contient des points encourageants concernant la politique commerciale : « *La Belgique n'acceptera de nouveaux accords de commerce et d'investissement que lorsque des normes sociale et environnementales élevées sont applicables et contraignantes* ». Ceci équivaut au rejet de l'accord UE-Mercosur en l'état, dont le manque de mécanisme de mise en œuvre de son chapitre « Commerce et développement durable », et de sanction en cas de non-respect, est largement dénoncé.

Ensuite, l'Accord Vivaldi précise également que « *Les traités qui ont déjà été signés seront présentés pour ratification en vue d'un débat au Parlement sur la base d'une analyse d'impact où les intérêts généraux de notre économie et, en particulier, le chapitre sur le développement durable seront évalués* ». Ceci constitue dès lors un renforcement du débat démocratique sur les accords de commerce au sein du Parlement, permettant de mieux analyser et évaluer leurs effets. Cela représente un progrès considérable quand on considère l'opacité indescriptible qui régnait sur les traités de commerce internationaux il y a quelques années encore.

Et dans les autres pays...

Mais la Belgique n'est pas le seul pays où le contenu de l'accord fait des remous : Hollande, Irlande, Luxembourg, Autriche mais aussi la France et récemment l'Allemagne, dont la chancelière Angela Merkel a exprimé « de sérieux doutes » sur le futur de l'accord, ont manifesté leur rejet de l'accord ou exigé des actes du Président Bolsonaro pour la protection de l'Amazonie comme condition pour envisager une signature. La situation actuelle est loin de répondre à ces demandes.

Un NON inédit du Parlement européen

Au niveau européen, les nouvelles sont bonnes également. Avant même que le Parlement européen doive approuver l'accord UE-Mercosur, les eurodéputés se sont prononcés sur la politique commerciale et ont voté un amendement le 06 octobre dernier **rejetant l'accord commercial UE-Mercosur** (345 voix en faveur, 295 voix contre, et 56 abstentions). La raison principale de ce rejet réside dans l'incompatibilité entre la politique environnementale du président brésilien Jair Bolsonaro et les engagements internationaux pris en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de la biodiversité.

Les eurodéputés belges ont majoritairement voté en faveur de l'adoption de l'amendement (16 sur 22). Pascal Arimont (membre du Christlich Soziale Partei) et trois eurodéputés N-VA (Geert Bourgeois, Assita Kanko et Johan Van Overtveldt) étaient les seuls à s'être positionnés contre. Guy Verhofstadt et Hilde Vautmans (tous deux de l'Open VLD) se sont quant à eux abstenus. **C'est la première fois que le Parlement européen se positionne contre un accord de libre-échange, de surcroît pour des préoccupations environnementales !** Cette prise de position inédite rend compte du chemin parcouru depuis les épisodes du TTIP et du CETA, et nous montre que cette fois, la société civile a pris un temps d'avance en pouvant nous appuyer sur un NON du Parlement européen avant même qu'il n'ait été invité à approuver l'accord.

Le Conseil des Ministres sous surveillance

Nous nous réjouissons de ces annonces qui sont autant de petits pas vers une politique commerciale juste et durable. Toutefois, les expériences passées nous montrent que rien n'est jamais acquis et qu'il est nécessaire de rester vigilant en suivant de près les prochaines étapes de l'accord.

C'est pourquoi nous nous mobiliserons de façon symbolique lors de la prochaine réunion du Conseil européen où les Ministres des affaires étrangères seront présents, le 09 novembre prochain. Bien que leur réunion se tienne en vidéo-conférence vu le contexte sanitaire, la **coalition belge UE-Mercosur tient à montrer aux autorités que la société civile suit de près l'agenda du libre-échange. Le traité toxique UE-Mercosur ne doit pas être approuvé.**

C'est Sophie Wilmès, nouvellement nommée Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, qui est censée siéger au Conseil pour la Belgique. Son état de santé ne lui permettra sans doute pas de participer à la réunion du 09 novembre, mais elle sera notre interlocutrice pour la suite du processus. Un courrier lui sera envoyé prochainement au nom de la coalition pour exposer les raisons qui nous poussent à considérer le traité UE-Mercosur comme un mauvais accord et lui proposer une rencontre.

A l'heure où la question du commerce international est enfin associée à ses impacts sur l'écologie et les droits humains, osons reconnaître un mauvais accord quand il est sur la table et le refuser, même s'il y traîne depuis plus de 20 ans.